

AGENT DE POLICE MUNICIPALE

Descriptif de l'emploi

Argenton-sur-Creuse, 4 927 habitants, desservie par l'autoroute gratuite A20, la ligne SNCF Paris-Toulouse, qui lui confère une bonne accessibilité depuis Châteauroux et Limoges. La Ville est le centre du territoire démographique de la Communauté de Communes Eguzon – Argenton – Vallée de la Creuse. Elle bénéficie d'un cœur historique important, avec deux édifices protégés au titre de la législation sur les monuments historiques. La ville d'Argenton, surnommée la Venise du Berry, séduit par son centre-ville dynamique, son charme et son identité. La ville est également labellisée 3 fleurs Villes et villages fleuris.

La ville d'Argenton, centre d'un bassin de vie de 25 000 habitants, polarise une grande partie des activités et des équipements de service : culture (cinéma, salle de spectacle), sport (complexe sportif, tous sports), petite enfance (crèche), enseignement (un collège, 2 lycées, 4 écoles, un accueil de loisirs 3 – 17 ans). Elle bénéficie d'un centre des finances publiques, d'une maison de l'emploi, de trois brigades de gendarmerie (brigade territoriale, Peloton motorisé, Brigade autoroutière), d'une police municipale, d'un hôtel des services sociaux, d'un bureau de poste et d'un centre de tri du courrier, de banques, d'assurances, de commerces divers.

Argenton sur Creuse est également équipée d'une maison de santé pluridisciplinaire et d'un pôle de radiologie regroupant plus de 35 professionnels de santé.

Le service de police municipale compte 4 agents dont un agent placier en charge des marchés alimentaires et des redevances d'occupation du domaine public. Suite à un départ en retraite, Argenton recherche un agent de police municipale - Poste ouvert à la catégorie C – agent titulaire dans le cadre d'emploi des agents de police municipale.

Missions

Sous la responsabilité du chef de la police municipale, vous exercez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Vous assurez une relation de proximité avec la population et participez aux maraudes organisées par le service.

Vos activités principales se décomposent comme suit :

Circulation et stationnement

- Prévention
- Mise en sécurité
- Recherche et relevé d'infractions

Police de proximité

- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- Accueil et relation avec les publics
- Rédaction d'actes administratifs (arrêtés du maire) et rédaction de courriers (autorisation d'affichage, manifestations, ordures ménagères...)
- Permanence opérationnelle du service de police municipale

Vous assurez également certaines missions spécifiques :

- Licences et débits de boissons
- Vente en liquidation
- Déclaration de chiens dangereux - Capture d'animaux errants - Piégeage nuisible
- Plan canicule, grand froid, crue, mise en sécurité des écoles
- Enquêtes administratives (liste électorale, ordures ménagères...)
- Litige de voisinage
- Port de plis
- Certificats de vie, vide de meuble
- Gestion des activités funéraires

Profil recherché

Solides connaissances de la législation, des codes et du fonctionnement dans les domaines de la prévention - justice – sécurité et des pouvoirs de police du maire, des règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale, des techniques d'intervention diverses sur le domaine public, des méthodes et principes de surveillance des lieux sensibles,

Grande disponibilité –

Maîtrise de l'environnement territorial,

Notions de psychologie, sens du rapport humain, du service public, du travail en équipe, grand respect de la hiérarchie et du code de déontologie,

Bonne maîtrise des outils informatiques, des procédures administratives, des techniques de recherche documentaire, de la communication écrite et orale,

Qualités rédactionnelles, esprit de synthèse et d'analyse,

Expérience de 2 ans minimum souhaitée, idéalement en collectivité. Formation initiale de police municipale requise et agent à jour de la formation continue obligatoire.

Permis B obligatoire

Informations complémentaires

Temps complet, 39h00 hebdomadaires, 25 jours de congés annuels, 23 jours de RTT dont la journée de solidarité

Travail du lundi au samedi midi + horaires décalés suivant besoin du service – en équipe ou en autonomie (maraude, travail occasionnel les week-end et jours fériés, permanence du samedi matin)

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + participation employeur Santé Prévoyance

Chèques déjeuners

COS/CNAS